

## Avis de Vente au plus offrant A.O. N°10/2017

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Quinze (15) Parcelles titrées sises à Hammam-Sousse : Zone « Lahmada El Kbira » au sud de la Baie des Anges - (en Lots séparés) :

العلو المبرمج Hauteur projeté	الصبغة المبرمجة Vocation projetée	المساحة موضوع التفويت Superficie à céder (م <sup>2</sup> )	المساحة Superficie (م <sup>2</sup> )	إسم الرّسم / القطع Nom du Titre / Parcelles	الرّسم Titre Foncier	القسط Lot
R+4 / 18 m R+6 / 24 m R+0/ 4 m	UAc1 UAc2 UVb	3449,2615	3 476	أمنة 232 القطع 899 - 898 - 891 - 885 - 830 965 -	<a href="#">سوسة 25891</a>	I
R+6 / 24 m	UAc2	1 696,816	3 194	القفصي IV القطع 687 - 672 - 676	<a href="#">سوسة 23954</a>	II
R+4 / 18 m	UAc1	1 909	1 909	المودة القطعة 1024	<a href="#">سوسة 24280</a>	III
R+6 / 24 m	UAc2	1 435	1 435	وادي حطين VIII القطعة 669	<a href="#">سوسة 24010</a>	IV
R+2 / 12 m	UAa2	1 246	1 246	الوادي 20 القطعة 974	<a href="#">سوسة 24487</a>	V
R+2 / 12 m	UAa2	934,334	2 803	الوادي 19 القطعة 983	<a href="#">سوسة 24478</a>	VI
R+9 / 30 m	UBa3	498,387	3 489	قرزي VI القطعة 1069	<a href="#">سوسة 24504</a>	VII
R+6 / 24 m R+0/ 4 m	UAc2 UVb	1231,905	2 286	القيطون القطعتين 638 - 563	<a href="#">سوسة 36067</a>	VIII
R+0/ 4 m	UVb	302,075	330	شعبة ماني القطعة 595	<a href="#">سوسة 23968</a>	IX
R+2 / 12 m	UAa2	208,4615	2 710	ماني ا القطعتين 03 - 02	<a href="#">سوسة 24491</a>	X
R+2 / 12 m	UAa2	150	150	الوادي 40 القطعة 822	<a href="#">سوسة 26496</a>	XI
R+2 / 12 m	UAa2	105,462	457	فلة II القطعة 975	<a href="#">سوسة 26499</a>	XII
R+9 / 30 m R+4 / 18 m	UBa3 et UAc1	685,966	3889	وادي الحيطين 46 القطع 494 - 493 - 445 - 431	<a href="#">سوسة 28063</a>	XIII

R+4 / 18 m	UAc1	110,771	712	بالطيب و القنطاوي القطعة 430	<a href="#">118282 سوسة</a>	XIV
R+4 / 18 m	UAc1	71,487	2 451	وادي الحيطين 14 القطعة عدد 2 من المثال التقسيبي للقطعة 429 و 441 و 443 و 469	<a href="#">25662 سوسة</a>	XV

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez Gammarth Immobilière.

Tous les biens objet de la cession **sont libres de tous droits ou hypothèques**, et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des terrains sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leur vocation avant de participer à la présente procédure de cession (plan d'aménagement urbain de Hammam Sousse dont la révision a été approuvée par le décret n°2010-1870 du 26 Juillet 2010).

La vente porte sur les biens immobiliers dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges (C.C), aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 10 /2017**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à Dix mille dinars (**10 000 DT**) pour chacun des **lots I à VIII** et à Deux mille dinars (**2 000 DT**) pour chacun des **lots IX à XV**.

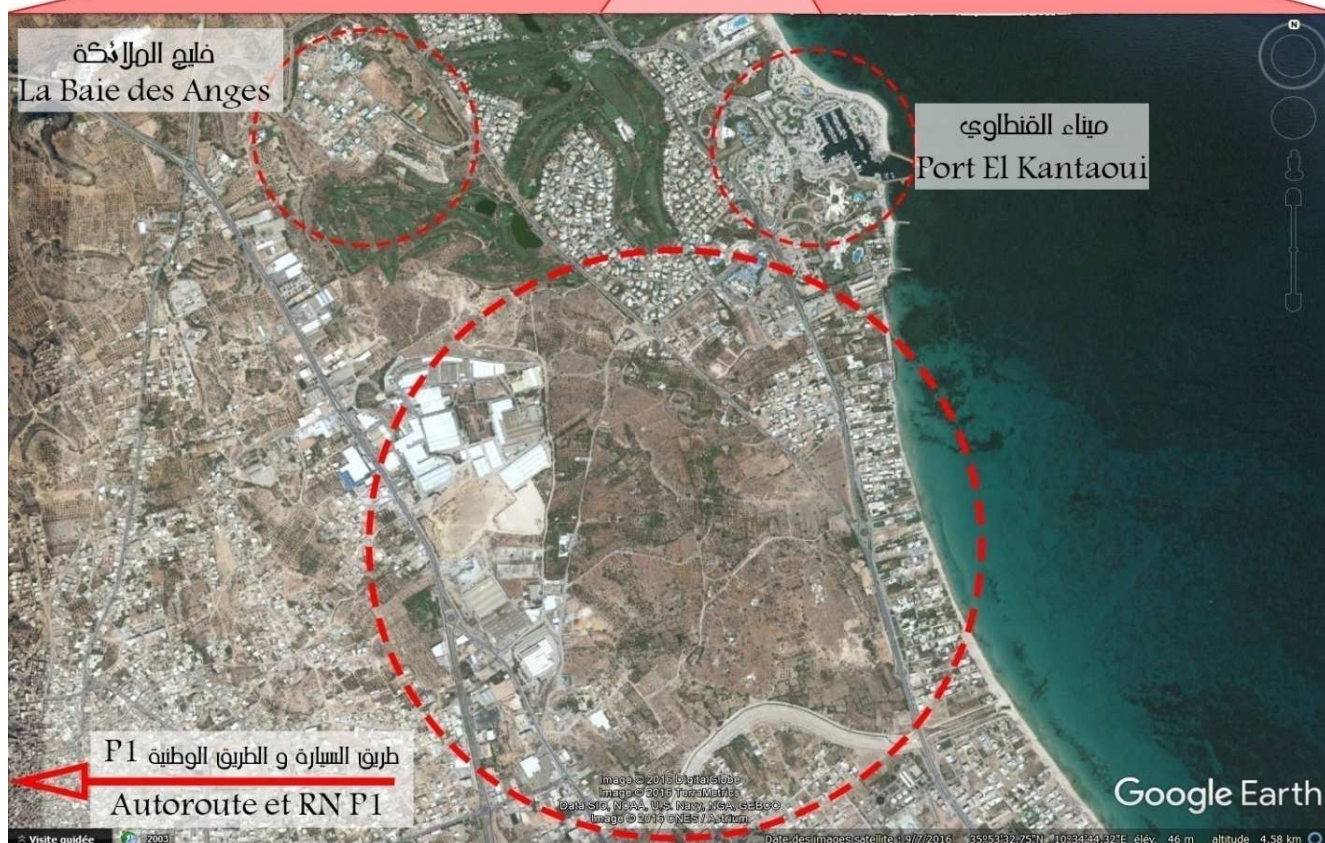
**La date limite** de remise des offres est fixée au **Mardi 23 Mai 2017 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100, +216 73 369 037, +216 98 910 000) .GI

# Vue par satellite de la zone urbaine projetée sise à Hammam-Sousse

35°52'38.22"N, 10°35'34.76"E



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*